



ISSN: 0975-833X

Available online at <http://www.journalcra.com>

INTERNATIONAL JOURNAL
OF CURRENT RESEARCH

International Journal of Current Research

Vol. 10, Issue, 12, pp.76154-76159, December, 2018

DOI: <https://doi.org/10.24941/ijcr.33348.12.2018>

RESEARCH ARTICLE

LA LANGUE FRANÇAISE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX: QUELLE PLACE ACCORDÉE À LA GRAMMAIRE?

*Sia Modeste GNATO

Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody), Abidjan, Côte d'Ivoire

ARTICLE INFO

Article History:

Received 15th September, 2018

Received in revised form

24th October, 2018

Accepted 29th November, 2018

Published online 29th December, 2018

Key Words:

Lexical Morphology,
Asyntactical Construction,
Syllabogram, Logogram.

ABSTRACT

The notion of social networks alludes to a free exchange platform where Internet users exchange at ridiculous cost without geographical and ethnic barriers. For this fast mode of communication, text is the main means used to convey a message. The present study makes a descriptive and explanatory analysis of some enunciated sequences of the text and shows that it is particular text because of the combined use of the alphabetic and numerical systems. In this variety of writing, the creation of lexical units and syntagmatic sequences are multiple and respect no grammatical rule. Thus, we note the construction of syntagms by the use of the syllabogram, the logogram, the truncation by apocope and by apheresis without excluding the multiple omissions of vowel and consonant whose texting is enamelled. Moreover, the whimsical and playful dimension linked to the production of utterances whose form varies according to the creative genius of each writer makes it difficult to decode the messages conveyed. At a time when the use of NICT essential in the field of communication, the study suggests that linguists lead in-depth reflections to sit a text grammar whose rules will serve to put all users at the same level of competence in encoding and the decoding of utterances.

Copyright © 2018, Sia Modeste GNATO. This is an open access article distributed under the Creative Commons Attribution License, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

Citation: Sia Modeste GNATO. 2018. "La langue française sur les réseaux sociaux: quelle place accordée à la grammaire?", *International Journal of Current Research*, 10, (12), 76154-76159.

INTRODUCTION

Aujourd'hui, l'on assiste au développement de nouveaux outils de communication que sont les Courriers électroniques, le Clavardage ou « chat », les Mondes virtuels en format texte, les messageries instantanées, etc. Pour certains, le texte est le principal moyen utilisé pour véhiculer un message ; pour d'autres, le texte est accompagné de supports graphiques et visuels. Ces habitudes communicationnelles sont entrées dans toutes les couches sociales, depuis la vulgarisation de l'internet et la prolifération des nouveaux appareils de communication et d'information que sont les téléphones portables, les tablettes, les computers, etc. Nombre de chercheurs ont centré leurs investigations sur les avantages et les inconvénients de ces outils de communication. L'allusion est faite, entre autres, à A.W. Bates (1993), R. Clark (1994), etc. Mais il ne s'agira pas, ici, de réanimer la polémique résultant des débats passionnés sur les avantages et les inconvénients de ces Nouvelles Technologies d'Information et de Communication (NTIC). Nous entendons inscrire la présente contribution dans une autre dimension, celle afférente à la pratique langagière des usagers de ces nouveaux outils pour lesquels le texte est considéré comme le principal canal de transmission de message. L'objectif de la présente étude consiste à décrire le mode de fonctionnement des énoncés communément dénommés

« texto » et à expliquer particulièrement le mode de production de cette variante de l'écrit que l'on rencontre sur les réseaux sociaux en général et sur facebook en particulier. L'impulsion d'analyser les points précédemment évoqués a conduit à la formulation du thème « La langue française sur les réseaux sociaux : quelle place accordée à la grammaire ? » Une telle thématique suscite plusieurs interrogations : cette variante de l'écrit connaît-elle un usage normatif ? Autrement dit, respecte-t-elle les règles lexicales, morphologiques, syntaxiques et phonologiques de la grammaire française ? Ou existe-t-il une grammaire propre à ce type d'écrit ? En outre, comment cette catégorie d'usagers opère-t-elle au niveau de la structuration ou de la construction des morphèmes pour la production de sens ? En clair, comment utilise-t-elle la langue dans des situations données ? Telles sont les interrogations capitales qui motivent cette contribution. Il importe d'indiquer que toute pratique langagière, dans sa forme orale ou écrite, est régie par des conventions sociales qui facilitent l'intercompréhension des actants impliqués dans l'acte interlocutif. Partant, nous postulons que le texto ou le SMS, cette variété d'écriture, point focal de notre recherche, repose sur des conventions bien élaborées qui cadrent l'harmonisation graphique des unités lexicales et sur des dimensions syntaxiques conduisant à la structuration cohérente et cohésive de suites linguistiques ou d'énoncés. La démarche argumentative adoptée dans ce travail nécessite son articulation autour de trois grands axes : le premier condense le cadre théorique et méthodologique ; le second se centre sur la

*Corresponding author: Sia Modeste GNATO

Université Félix Houphouët-Boigny (Cocody), Abidjan, Côte d'Ivoire

description et l'explication des séquences textuelles relevées. Le dernier qui se veut une séquence déductive conduit à infirmer ou à confirmer l'hypothèse du travail.

Cadre théorique et méthodologique

Tout travail de recherche scientifique se fait dans un esprit cartésien. Entendons par là que les théories et les méthodes appliquées pour aboutir aux résultats sont énoncées de façon claire et logique. Fort de l'importance capitale que revêt cette étape du travail, Mucchielli (2005) la caractérise comme une carte provisoire du territoire, laquelle est composée de connaissances générales à propos du phénomène que le chercheur s'apprête à étudier. Ce travail, qui ne peut déroger à cette tradition scientifique, doit de ce fait spécifier distinctement son cadre de référence théorique et méthodologique. Il ne s'agira pas d'étendre la présente partie outre mesure, mais d'énoncer succinctement la section théorique en premier plan et l'approche méthodologique en second.

Section théorique

Le cadre théorique est généralement une étape de l'étude qui énonce des précisions définitionnelles au niveau des terminologies utilisées, terminologies dont la détermination contribue à la clarté et à la compréhensibilité, voire à la qualité du travail. A ce paramètre de définition terminologique, s'adjoint celui de la spécification de la théorie linguistique dont l'application des moyens méthodiques et des outils d'analyse conduit le chercheur aux résultats, confirmant ou infirmant l'hypothèse de départ. Dubois et *al.*, corroborent cette position en disant que « la théorie linguistique a pour objectif de fournir aux grammairiens /.../ les moyens de remplir leurs tâches » (J. Dubois et al., 2001 :482). Avant d'apporter plus d'éclairage sur le courant linguistique usité dans la présente contribution, il importe de définir, en prélude, la notion de *réseaux sociaux*, groupe substantival pivot entrant en lien syntaxique et sémantique avec les autres constituants du sujet pour donner sens à la thématique de ce travail.

Aperçu notionnel de réseaux sociaux

Il ne s'agit pas de faire une analyse diachronique exhaustive sur les *réseaux sociaux* pour la simple raison que cette investigation s'inscrit dans une dimension de description langagière. Nous abordons cette notion dans une perspective purement définitionnelle afin d'apporter plus d'éclaircissement sur la composition des différentes catégories d'utilisateurs de facebook dont la diversité des techniques de productions énonciatives est le reflet. Sur ce, il convient de noter que du point de vue structurel, ce groupe nominal combine un substantif (au pluriel) « *réseaux* » + un adjectif « *sociaux* ». Au sens littéral, un réseau est un « filet destiné à capturer certains animaux », dit le *Trésor de la langue française : dictionnaire du XIXe et XIXe siècle*, d'où l'expression *poser des réseaux* qui signifie tendre un piège. Pris dans ce sens, un *réseau* est alors un dispositif destiné à prendre, morts ou vifs, les animaux. Cet angle dénotatif indique que les utilisateurs de facebook sont considérés comme pris au piège de ce site, un véritable guette-apens dont ils ne peuvent se défaire parce que profondément aliénés. Mais dans un autre contexte d'emploi, le même dictionnaire précise que ce lexème fait allusion à un ensemble de voies de communications, de canalisations, de lignes aériennes, ferroviaires ou de télécommunication, de circuit électrique desservant une unité

géographique à partir d'un centre de commandement ou d'émission. Ce deuxième volet définitionnel rapproche du concept employé pour la première fois en 1954 par John Arundel Barnes, un anthropologue britannique. Dans cette acception, le *réseau* évoque une *société* ou une *communauté virtuelle* dans laquelle les individus entretiennent une relation de libres échanges sans barrière géographique ni ethnique. De fait, Il s'agit d'un monde à l'échelle planétaire où tous les individus discutent sans coercition juridique, où ils sont en continuelles interactions pour partager des informations ou pour se faire de nouvelles connaissances. En tant que *société*, même dans sa conception virtuelle, elle regroupe une multitude d'individus avec toutes les strates d'instruction : certains ont un niveau universitaire, secondaire ou primaire. D'autres sont des autodidactes. Cette stratification est certainement fondamentale pour mieux appréhender le mode de formation des mots et la structuration des énoncés dont la variabilité est remarquable sur les réseaux sociaux. Ce point sera décrit dans la partie descriptive et explicative du travail. Par ailleurs, il faut ajouter que dans la considération de sa fonction d'épithète, l'adjectif '*social*' ou '*sociaux*' détermine aussi le caractère dérisoire du coût de ce type de communication. Ce qui explique que, de par son accessibilité à toutes les bourses, il englobe de milliers d'adeptes d'une hétérogénéité de nationalité. Dans l'optique de mener une description et une explication exhaustives de la manifestation langagière extraite sur la page de l'un de ces milliers de « facebookeurs » et de « facebookeuses », il est nécessaire de choisir une théorie appropriée parmi la diversité de théories dont regorge la linguistique.

Choix de théorie linguistique

La démarche adoptée pour la présente contribution est de type inductif. Autrement dit, le travail s'appuiera sur l'observation de bribes discursives recueillies pour aboutir au résultat, lequel sera la synthèse de la constance des faits langagiers analysés. Ce faisant, nous nous inscrivons dans la logique argumentative de Martinet qui soutient qu'« une étude est dite scientifique lorsqu'elle se fonde sur l'observation des faits et s'abstient de proposer un choix parmi ces faits au nom de certains principes esthétiques ou moraux » (A. Martinet, 1968 : 6). L'objet de l'étude étant de mener une description structurelle des énoncés produits par les usagers de facebook, il va de soi que la théorie linguistique qui s'impose d'office est le structuralisme. Certes, toute linguistique de corpus comme le *fonctionnalisme*, le *glossématique* ou le *distributionnalisme* fonde son étude sur l'analyse des énoncés produits. Mais la convenance du structuralisme s'explique par le fait qu'il « pose d'abord le principe d'immanence, le linguiste se limitant à l'étude des énoncés réalisés (corpus) et tentant de définir leur structure, l'architecture, l'indépendance des éléments internes » (J. Dubois et al., 2001 : 445). Par ses composantes morphosyntaxique et orthographique, il s'agira d'examiner la structure de l'unité lexicale, l'orthographe des mots, les différentes combinaisons entre les syntagmes pour aboutir à une suite significative et les niveaux de structuration des énoncés. Ainsi, la récurrence des terminologies telles le *phonogramme*, le *syllabogramme*, le *logogramme*, la *subvocalisation* sera remarquée, car leur usage servira à mieux décrire les faits langagiers sélectionnés.

Section méthodologique

Les adeptes des NTIC utilisent une variété de sites dans les situations interactionnelles diverses.

Il s'agit, en l'occurrence, de *Twitter*, *Facebook*, *Myspace*, *Viber*, *Whatsapp*, etc. Dans l'esprit de baliser notre champ d'investigation, nous nous appesantissons sur les productions écrites d'utilisateurs de facebook. D'une part, cela donnera à éviter la composition d'un corpus constitué de manifestations discursives émanant de sites multiples. De l'autre, cela permettra l'élaboration d'un corpus représentatif des points de vue quantitatif et qualitatif, un corpus que l'on aurait du mal à construire à partir de données tirées de plusieurs sites. De toute façon, vouloir travailler sur la matérialité langagière provenant de sites diverses pour prétendre satisfaire à la question d'exhaustivité liée au corpus ne produira, selon J. Dubois et alii, que de grandes quantités de données inutiles qui ne peuvent que compliquer la recherche en l'alourdissant car il n'y a pas d'exhaustivité véritable dans la linguistique de corps (2001 :124). Selon ces auteurs, « le linguiste doit chercher à obtenir un corpus réellement représentatif et écarter tout ce qui peut rendre son corpus non représentatif /.../ en veillant à éviter tout ce qui conduit à un artefact » (Ibid., p.124). Telles sont les motivations majeures qui militent en faveur de la limitation de la sélection des données aux actes locutoires d'usagers de facebook. La constitution du corpus a nécessité le respect de trois étapes : l'ouverture d'un compte facebook à notre actif; la demande d'invitation à tous les amis et connaissances ; il s'agit d'une demande d'autorisation adressée aux amis et connaissances afin d'entrer sur leurs pages facebook. Cela permet d'avoir accès à toutes les interlocutions et les commentaires rédigés par ceux-ci dans différents contextes sur un sujet donné. Cette méthode a conduit à l'extension du champ textuel destiné à la sélection de segments énonciatifs devant illustrer les sous-parties composant l'étape descriptive et explicative de notre étude, point développé dans la section suivante.

Description et explication des énoncés

Le point fondamental qui donne sens à la présente investigation est l'interrogation portant sur la place de la grammaire dans les pratiques discursives en français sur les réseaux sociaux. S'interroger de la sorte, c'est examiner, entre autres, les dimensions morphologique, orthographique, syntaxique de cette variété d'écriture qu'est le texto, sans occulter le volet sémantique, celui-ci fonctionnant en interdépendance avec le niveau syntaxique. Dans le souci de situer les fragments textuels dans leur contexte d'énonciation, il a été nécessaire, pour les besoins de la cause, de reproduire les séquences dialogales servant de corpus dans leur intégralité. Nous voulons aussi souligner que les énoncés seront traduits en français courant, étant donné la complexité de décodage que cela pourrait engendrer chez les locuteurs inexpérimentés dans le domaine du texto. En outre, il importe de préciser que dans les textes d'origine, les tours de parole ou les changements de locuteur sont marqués par des différences chromatiques des zones de textes. Ne pouvant reproduire cette variation de couleur, nous symbolisons les interlocuteurs par les lettres A et B afin de garder leur anonymat. Sur ce, examinons une séquence dialogale entre deux apprenants, séquence enregistrée sur la page facebook d'un étudiant, le 10/10/2018.

A- 1 : Bj Prisk

Bonjour Prisca

B- 2 : Bj 2di

Bonjour Dédie

A- 3 : Cmt V T?

Comment vas-tu ?

B- 4 : G V B1 et Twa

Je vais bien et toi

A- 5 : B1 Osi

Bien aussi

B- 6 : 2ml ES K y a CR ?

Demain est-ce que le cours aura lieu ?

A- 7 : Le 2LG ma PApl e Dc j sè Pa

Le délégué ne m'a pas appelé et donc je ne sais pas

B- 8 : Se Tp M Tla ?

Ce temps mort (ce long silence ou tu mets du temps pour répondre). Est-ce que tu es là (tu es toujours connecté ?)

A- 9 : Wi J S8 là. M1 J Kozè o pt frère. M1 pr 2ml Non pa C

Oui, je suis là mais je causais avec le petit frère. Mais pour demain non, il n'y a pas cours.

B- 10 : Merrrrrrrrrrrci M1Esk T 10spo 2 ml

Merci ! Mais est-ce que tu es disponible demain ?

A- 11 : Wi Pk ?

Oui pourquoi ?

B- 12 : Dak. On S dn RDV 2ml

D'accord ! On se donne un rendez-vous demain ?

A- 13 : Ok ! ml RDV veK Ki et Ken ?

Ok ! Mais rendez-vous avec qui et quand ?

L'observation de cette séquence dialogale suscite une interrogation : ce texte est-il une reproduction totale d'un discours oral spontané ? Ou s'agit-il d'une particularité scripturale utilisant les signes alphabétiques et numériques ? Vouloir répondre à une telle question nécessite, au préalable, la connaissance de certaines caractéristiques d'un discours oral spontané. Selon la conception de M. Riegl et al. (1994), « le modèle de la phrase canonique n'est guère représenté dans le discours oral spontané. Suivant le déroulement de l'interaction orale, des ruptures de construction se produisent (*anacoluthes*), notamment quand le locuteur modifie en cours de production la planification syntaxique de sa phrase. Les phrases peuvent être incomplètes ou inachevées, à cause d'hésitations du locuteur ou d'interruptions de l'interlocuteur (*J'ai trouvé un nouveau mobile qui, .. - Regarde ce gars !*). Les réponses aux questions sont souvent elliptiques, le locuteur ne produisant que les éléments demandés par la question (*Quand partez-vous? - À 8 heures.*) » (M. Riegel et al., 1994 : 64). A ce volet syntaxique caractéristique d'un discours oral, s'ajoutent, disent les auteurs de la *grammaire méthodique du français*, les phénomènes linguistiques tels que la simplification qui fait qu'un discours oral comporte certaines simplifications, comme l'omission régulière du *ne* négatif (*Tu veux ou tu veux pas ?*) et les répétitions de termes ou de structures (Ib., p.64). Selon C. Blanche-Benveniste, citée par Riegel et al., (1994) dans les discours oraux, un même mot peut être répété dans des postures syntaxiques différentes comme il est remarquable dans *J'ai connu Édith Piaf et Édith Piaf je l'ai connue*. (1990: 180). En se fondant sur la position de ces auteurs, l'on ne peut affirmer avec certitude que le texte ci-dessus est une reproduction intégrale de l'oral même s'il s'en rapproche par la présence de plusieurs omissions syntagmatiques et de simplifications de nature diverse. Selon la remarque que nous faisons, il s'agirait, à priori, d'une autre variété d'écriture à cheval entre l'oral et l'écrit et qui présente certainement ses propres règles de construction, paramètre que nous examinons avec minutie du point de vue de son contenu syntagmatique.

Au niveau de la construction morphologique

La morphologie est cette branche de la linguistique moderne qui, selon Moeschler et Auchlin (1997) « a pour objet la structure formelle des unités signifiantes de la langue » (J. Moeschler et A. Auchlin, 1997:7).

Explicitement parlant, celle-ci « s'occupe de la description des règles qui régissent la structure interne des mots (lexiques), c'est-à-dire les règles de combinaison entre les morphèmes racines pour constituer des « mots » (J. Dubois et al., 2001 :311) dans un système alphabétique. La linguistique traditionnelle distingue deux catégories de morphèmes. Certains ont une dénomination de *morphèmes grammaticaux* ; ceux-ci se rangent dans la catégorie des parties du discours dont la liste est inextensible, c'est-à-dire très fermée. Cette liste prend en compte, *les conjonctions, les affixes, les prépositions*, etc. D'autres, appelés *morphèmes lexicaux*, font allusion à ces entités qui composent un éventail d'unités linguistiques très étendu. Il s'agit, en l'occurrence, *des substantifs, des verbes, des adjectifs*, etc. Partant, nous nous posons une question : quelles sont les techniques de construction de l'unité morphologique ou lexicale chez les facebookeurs ? Peut-être que nous évoquons incongruement la notion d'*unité lexicale* étant donné la considération de ce contexte scriptural cumulant les plans alphabétique et numérique ; de fait, il s'agit d'un usage simultané de deux systèmes discursifs qui donne à constater une diversité procédurale remarquable par sa variabilité, son instabilité et donc difficile à catégoriser au niveau de la technique de formation de l'unité lexicale. En évoquant cette notion, certainement par abus de langage, nous voulons désigner le lexème, c'est-à-dire cette entité linguistique porteuse de sens pouvant être déterminée en tant que « mot ou ce qu'il en reste, une fois dépouillé de ses affixes » (J. Picoche, 1992 :18), repérable dans tout système énonciatif et dont le schème relationnel présente une triple dimension : *graphique-acoustique-sémantique*. Pour décrire et expliquer les techniques de formation des unités lexicales et des suites énonciatives, l'on va considérer les énoncés en infra :

- 2 : *Bj 2di (Bonjour Dédi)*
 4 : *G V B1 e Twa (Je vais bien et toi)*
 6 : *2m1 ES K y a CR ? (Demain est-ce qu'il y a cours)*
 7 : *Le 2LG ma PApl e Dc j sè Pa (Le délégué ne m'a pas appelé et je ne sais pas)*
 9 : *Wi J S8 là. M1 J Kozè o pt frèr. M1 pr 2m1 Non pa C (Oui, je suis là mais je cause avec mon petit frère. Mais pour demain, non il n'y a pas cours)*
 10 : *Merrrrrrrrrrrci M1Esk T 10spo 2 m1 (Merci mais est-ce que tu es disponible demain ?)*

Dans ces énoncés, on distingue plusieurs procédés de formation de l'unité lexicale. Il s'agit, entre autres, de combinaison de syllabogramme et de phonogramme, de transcription de lettre majuscule à valeur logogrammique. De fait, les unités lexicales sont formées selon une double dimension phonique : l'union des phonogrammes et des syllabogrammes selon l'inspiration créatrice des rédacteurs de texto.

Unité lexicale formée par association de syllabogramme et de phonogramme

Le terme syllabogramme est utilisé pour désigner le signe linguistique ou graphique auquel les facebookeurs recourent pour transcrire la syllabe d'un syntagme. Dans le contexte-ci, il s'agit d'un chiffre. Cette opération langagière s'observe au niveau de plusieurs énoncés :

- Dans l'énoncé (2), « *Bj 2di* » : « *2di* » (*Dédi*) est un nom propre dissyllabique (Dé+di) qui est décomposé en

sorte que la première syllabe soit remplacée par le chiffre 2, ce qui fait de ce chiffre un syllabogramme étant donné qu'il représente la première syllabe *Dé*.

- Dans l'énoncé (4) « *G V B1 e Twa* » : « *B1* » (Bien) un adverbe de qualité segmenté en deux blocs de graphèmes : *B+ ien*. Le second est ensuite remplacé par un syllabogramme, c'est-à-dire par le chiffre 1.
- Dans le segment (6), « *2m1 ES K y a CR ?* ». L'adverbe temporel « *2m1* » (demain) est constitué de deux syllabogrammes (deux chiffres) dont l'un en position frontale et l'autre en position finale, intercalant le graphème 'm', ce qui donne la structuration suivante : *syllabogramme (2) + phonogramme (m) + syllabogramme (1)*.

Au niveau des énoncés (7, 9 et 10), l'on distingue le même procédé de construction lexicale : la première syllabe du syntagme *délégué* est par exemple substituée par le syllabogramme 2 dont la « valeur épellative ou phonosyllabique » (J. David et H. Goncalves, 2007 :41) est proche de l'élément supprimé. Il en est de même pour les énoncés (9) « *Wi J S8 là. M1 J Kozè o pt frèr. M1 pr 2m1 Non pa CR* » (*Oui, je suis là mais je causais avec le petit frère. Mais pour demain non, il n'y a pas cours*) et (10) « *Merrrrrrrrrrrci M1Esk T 10spo 2 m1* » (*Merci ! Mais est-ce que tu es disponible demain ?*) où la copule « être » conjuguée à la première personne du présent de l'indicatif se voit retranscrite par le syllabogramme 8 : (*S+8*). Quant au participe passé « *10spo* » (disposé), il subit une double opération linguistique : une troncature apocope, c'est-à-dire la suppression d'une partie de ce mot à la fin et sa transformation syllabogrammique en début, ce qui donne la structure : *syllabogramme (10) + spo + apocope (sé)*. En plus de l'association de syllabogramme et de phonogramme qui entre dans la constitution des lexèmes, on distingue aussi l'usage excessif de lettres majuscules à valeur logogrammique.

La lettre majuscule à valeur logogrammique

Un logogramme est un signe linguistique ou un graphème utilisé par un groupe de locuteurs pour transcrire un syntagme entier. Par l'évocation de cette notion, nous voulons décrire, dans cette partie, les énoncés contenant des unités lexicales ou des lexèmes dont les graphies sont représentées par une lettre majuscule. Pour parler de particularité graphique, il importe de savoir au préalable qu'en français, l'emploi de la majuscule se fait selon les normes typographique et orthographique. Un usage s'inscrivant en marge de ces conventions peut être à l'origine d'une faute d'orthographe. Conformément aux règles énoncées dans les grammaires classiques, une majuscule ne peut figurer en début de mot. Ainsi dans la linéarité phrasique, la lettre majuscule est usitée pour la première lettre du syntagme se situant en début de phrase. Ecrire par exemple la phrase « *le chat dort sur le siège arrière de la voiture.* » est une incorrection étant donné que le déterminant « le » doit réglementairement s'écrire avec « l » majuscule. Pris dans ce sens, le rôle de l'usage de la majuscule en début de phrase consiste à servir de point de repère visuel qui indique la structuration textuelle et qui facilite la lecture des textes. Certes, loin de nous l'idée d'ignorer l'existence de règles qui autorisent l'emploi régulier des majuscules comme dans l'écriture des noms propres, pour n'évoquer que ce point-là. Seulement, nous voulons mettre en saillance qu'en français, l'emploi de la majuscule ne fait pas de manière fantaisiste, de façon désordonnée parce que son usage obéit à toute une

convention (Nous en excluons son emploi à des fins stylistiques). Pourtant dans les écritures texto, l'on distingue l'utilisation abusive de la majuscule ; il semble que son emploi se fait à la convenance et au gré du rédacteur dans la mesure où la même unité lexicale peut être identifiée sous des différences formelles: soit avec une minuscule, soit avec une majuscule pour représenter un syntagme entier. Nous allons décrire la situation des majuscules à valeur syllabique et à valeur d'unité lexicale.

En effet, plusieurs énoncés contiennent l'emploi de lettre majuscule remplaçant un syntagme. En E¹ (3) « *Cmt VT?* » (*Comment vas-tu ?*), les logogrammes ou les lettres majuscules « V » et « T » représentent respectivement le verbe « vas », deuxième personne du singulier du verbe « aller » et « T » le pronom personnel sujet « Tu ». Il en est de même pour E(4) dans lequel « G » = je et V = vais. En E (7), la lettre majuscule « P » est utilisée pour « pas », deuxième particule de la négation « ne... pas ». Cette technique de représentation syntagmatique pourrait faire office de règle étant donné qu'elle est analogue aux préceptes de la siglaison, une méthode traditionnelle utilisée depuis l'époque médiévale par les copistes dans les manuscrits et qui consiste à transcrire un mot par sa lettre initiale en majuscule. Seulement, le souci se situe au niveau du fait que parfois, le même mot présente une variante morphologique. Ainsi, en E(7) « *Le 2LG ma P Apl e Dc j sè Pa* » (*Le délégué ne m'a pas appelé et donc je ne sais pas*), le « pas » se remarque par trois écritures différentes les unes des autres : « P », « pa » et « Pa » en P(9). Tels sont aussi les cas des E (6) « *2m1 ES K y a CR ?* » (*Demain est-ce que le cours aura lieu ?*) et E(9) « *Wi J S8 là. M1 J Kozè o pt frèr. M1 pr 2m1 Non pa C* » (*Oui, je suis là mais je causais avec le petit frère. Mais pour demain non, il n'y a pas cours*) où le syntagme « cours » s'observe par deux majuscules « CR » et un logogramme « C ».

Concernant la lettre « k » ou « K », elle connaît un usage pluriel. Cette lettre est employée pour transcrire le digramme « qu » si bien qu'on la perçoit dans l'écriture de tout syntagme contenant le son /K/. Pour preuve, dans l'énoncé (6) « *2m1 ES K y a CR* » (*demain est-ce que qu'il y a cours*), « K » est usité pour la graphie de « que » composant la particule interrogative « est-ce que ». En E(13) « *Ok ! m1 RDV veK Ki et Ken ?* » (*Ok ! Mais rendez-vous avec qui et quand ?*), elle sert également dans l'écriture du pronom relatif « qui » et dans celle de l'adverbe temporel « quand ». Outre les caractéristiques énoncées supra, l'écriture texto se particularise aussi par la mutilation, de plusieurs syntagmes, par la déformation, par la réduction de groupes syntagmatiques et par des usages asyntaxiques, certainement du fait d'un souci de simplification du message. L'énoncé (7), « *Le 2LG ma P Apl e Dc j sè Pa* » (*Le délégué ne m'a pas appelé et donc je ne sais pas*), en est une bonne illustration. En effet, dans cette séquence énonciative, l'on note la chute consonantique de « t » de la conjonction de coordination « et » et de celle de la consonne « s » en position finale du syntagme « pas ». La déformation orthographique s'observe aussi dans l'emploi du verbe « savoir », conjugué au présent de l'indicatif : « sais » est réécrit « sè ». Dans ce même élan de simplification orthographique, le verbe « causais » de l'énoncé (9) « *Wi J S8 là. M1 J Kozè o pt frèr* » (*Oui, je suis là mais je causais avec le petit frère*) se remarque par une mutation orthographique pour devenir « kozè ». A ces points, s'ajoute la perte du « e »

instable du substantif « frère » écrit « frèr ». L'on constate aussi la réduction de toute proposition « non, il n'y a pas cours » : tout le segment propositionnel « il n'y a » jouant le rôle de groupe rhématique est purement et simplement supprimé. En E(8) « tu es là » est réécrit « Tla », « toi » est transformé en [twa], sa transcription phonétique. Il en est de même pour l'adverbe d'approbation « oui » qui fait orthographiquement place à [wi], sa transcription phonétique (E9). Le marqueur interrogatif « est-ce que » est modifié en « Esk » (E12). La préposition « avec » perd par aphérèse la voyelle « a » en posture frontale pour se réécrire « veK » (E13). Au niveau des emplois asyntaxiques, plusieurs points sont à souligner. Par exemple, à la question de l'omission de la particule « ne » de la négation « ne...pas » précédemment évoquée, s'ajoute le non-respect des règles régissant la forme contractée du pronom « me », morphologie du pronom tonique « moi » avec la copule « avoir » accompagnant le participe passé du verbe *appeler*. Ainsi, au lieu d'écrire « *m'a pas appelé* », on voit « *ma p Apl* ». Si dans le souci de limitation des caractères du message, les rédacteurs de texto retiennent la forme squelettique des mots ou pour emprunter l'expression d'Anis les « squelettes consonantiques » (J. Anis, 1998 : 88), paradoxalement, d'autres syntagmes connaissent un phénomène d'allongement du fait de la reduplication de voyelle ou de consonne. Cette situation s'observe dans la forme interjective du mot « merci » réécrit « *Merrrrrrrrrrrci* » (E10). Il s'agit d'une forme graphique couramment usitée pour traduire l'intensité du degré d'émotion exprimée par l'énonciateur.

Pour conclure cette partie, il convient de dire que dans le langage texto, les rédacteurs ont recours à plusieurs opérations linguistiques pour la constitution d'un énoncé : la création de néologisme, le phénomène de troncature par apocope et par aphérèse, la compression des mots en forme squelettique, la formation de syllabogramme et de logogramme, l'usage combiné des systèmes alphabétique et numérique, de nombreux usages asyntaxiques, etc. Mais dans cette diversité informelle de techniques de création lexicale, les plus récurrentes sont les opérations néologiques qui transforment la morphologie des mots soit en la réduisant, soit en l'étirant par le procédé de duplication consonantique afin de produire un effet de zoom sur le sentiment exprimé. Peut-on parler de grammaire dans un système où l'encodage et le décodage des énoncés ne se fonde sur aucune convention collective des facebookers, où la construction des unités lexicales ne repose sur aucune règle grammaticale ? Comment les interlocuteurs décryptent-ils alors les messages véhiculés par les écritures texto ? Tel est le second centre d'intérêts du troisième point de la présente contribution.

Peut-on parler de grammaire dans le texto ou grammaire du texto ?

Le concept de grammaire étant polysémique (grammaire normative, grammaire historique, grammaire comparée, etc.), il importe de préciser l'acception dans laquelle s'inscrit la présente partie. En effet, la notion de grammaire est évoquée pour faire allusion à cette science qui prescrit les règles de constructions morphosyntaxiques pratiquées par l'ensemble d'usagers de la langue française pour l'encodage et le décodage des énoncés. Partant, quelle est cette prescription qui permet d'écrire « *kozè* » au lieu de « *causais* », « *js8* » en lieu et place de « *je suis* », de transformer l'orthographe de « *délégué* » en « *2LG* », d'écrire « *j sè Pa* » pour « *je ne*

¹ - E signifie ici énoncé

sais », etc. Dans l'écriture texto, l'intégration des unités lexicales ou la production des énoncés n'est pas régie par des règles morphosyntaxiques connues. La difficulté de compréhension ou de maîtrise du "langage texto" est liée au procédé de création d'unité lexicale ou de groupe syntagmatique fondé sur la fantaisie des rédacteurs ; le même "mot" peut être souvent être identifié sous des formes graphiques diverses dans une même séquence énonciative. Dans un tel cas, ne serait-il pas un non-sens de parler de grammaire dans un système où la dimension morphosyntaxique des productions discursives ne repose sur aucun fondement ? Dans le texto, l'orthographe correcte des mots importe peu, les règles syntaxiques sont ignorées, les phénomènes d'accord ne sont pas pris en compte; ce qui compte, c'est le volet phonique du signe linguistique et non orthographique comme édicté par la grammaire; ce qui importe, c'est le respect de l'ordre des idées exprimées.

Cette situation explique que pour bien s'imprégner du sens des énoncés, il est nécessaire de procéder par subvocalisation. Entendons par là que le lecteur doit avoir recours à un maniement mental de la linéarité phonique des mots pour ressortir le sens réel des énoncés, étant donné qu'on constate l'usage régulier des sons voisins pour construire un lexème ou bien on procède par déformation phonique de morphèmes. Anis corrobore cette position en soutenant que dans le texto, la présence de beaucoup de jeux de mots sous-entend que lorsque nous lisons, nous subvocalisons (J. Anis, 2001 :101). La transcription phonétique de fragments énonciatifs suivants explique bien cette situation.

E(6)_b : *Le délégué ne* E(4)_a : *G V B l e Twa* [ʒevɛbeœ̃ətwa]
 E(4)_b : *Je vais bien et toi* [ʒ(ə)vɛbjɛ̃ətwa]
 E(6)_a : *Le 2LG ma P Apl e Dc j sè Pa* [lədœlʒemapeape
 elədəsəʒisəpa],
m'a pas appelé et donc je ne sais pas [lədelegenəmapaa
 pleedɔ:kʒ(ə)nəsəpa]

Ces transcriptions mettent en relief l'existence de différences phonétique et phonologique entre les énoncés du texto et ceux du français standard. Par exemple en E(4)_a et E(4)_b, là où le locuteur doit prononcer [vɛbeœ̃] en E(4)_a, il est contraint de lire [vɛbjɛ̃] (E(4)_b) pour appréhender le sens du mot. La même remarque est perceptible en E(6)_a et E(6)_b. L'effet de subvocalisation consiste donc à décoder le sens du message en tenant compte de la manière dont le texte devrait être écrit et non comme il est écrit dans les texto.

S'il est inconcevable de parler de l'application des normes grammaticales dans le texto à cause de l'irrespect des règles morphosyntaxiques dans les productions discursives, il est aussi impensable de parler de grammaire du texto, c'est-à-dire d'un ensemble de données, de méthodes ou de règles propres relevant du système de production du texto. Dans le texto, la grammaire est une discipline "no grata". Certes, les mots existent dans un univers libéré de contraintes syntaxiques et morphologiques, mais la non systématisation de leur création, la diversité de techniques utilisées selon le génie créateur de chaque rédacteur contribuent à rendre difficile le décodage des énoncés texto.

Conclusion

En somme, le français sur les réseaux sociaux est une pratique qui ne respecte aucune norme grammaticale. Il s'agit d'une variété de français à la charnière entre les codes oral et écrit mais dont la particularité réside dans la combinaison de deux systèmes discursifs : les systèmes alphabétique et numérique. Les règles morphosyntaxiques sont foulées au pied. Du point de vue orthographique, le phénomène de mutilation de mots est la règle d'or. Les unités lexicales, et souvent même des propositions entières sont transformées en logogramme ou en forme squelettique. Ce qui compte, c'est la dimension acoustique du lexème et non sa graphie si bien que pour décoder le sens d'un énoncé, l'interlocuteur recourt parfois au procédé de subvocalisation. Cette situation rend complexe le décodage du langage texto. Si les nouvelles technologies ont révolutionné le monde de la communication, elles ont par contre contribué à la dégradation des habitudes langagières, altérant profondément les règles d'orthographe et de syntaxe. A une époque où l'on ne peut ignorer les avantages incontestables des NTIC, il est souhaitable que l'ensemble des linguistes mènent des investigations plus approfondies afin d'élaborer une grammaire de texto et un thésaurus lexicographie. Ainsi, cela permettra non seulement de mettre un frein à toutes les fantaisies observées dans la création des unités lexicales, mais il s'agira également de laisser à la disposition des usagers des informations relatives à l'emploi et au sens des mots afin que tous les utilisateurs puissent avoir le même niveau de compétence dans l'encodage et dans le décodage des écritures texto.

REFERENCES

- Anis J. 1998. *Textes et ordinateurs*, Paris, De Boeck Editions.
 Anis J. 2001. *Parlez-vous texto ? Guide des nouveaux langages du réseau* (sous la direction de J. Anis), Paris, Le cherche midi éditeur.
 Bates, A. W. 1993. « Educational aspects of the telecommunications revolution ». In *Davies, G ; and Samways, B. Teleteaching* Lobdon/New York/ Amsterdam : North Holland.
 Clark, R. 1994. « Media will never influence learning ». In *Educational Technology, Research and Development*, vol ; 42 n° 1, 21-32.
 Dubois J., Giacomo M., Guespin L., Marcellesi C., Marcellesi J.-B., Mevel J.-P. 2001. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, éd. Larousse.
 Imbs P., Quemanda B. 1988. *Trésor de la langue française : dictionnaire de la langue du XIX et du XX e siècle*, Paris, Ed. Centre national de la recherche scientifique.
 Martinet A. 1968. *Le Langage*, Paris, Gallimard.
 Moeschler J., Auschlin A. 1997. *Introduction à la linguistique contemporaine*, Paris, Colin.
 Mucchielli, A. 2005. « Le développement des méthodes qualitatives et l'approche constructiviste des phénomènes humains ». In *C. Royer et C. Baribeau, Recherches qualitatives et production de savoirs*, Recherches qualitatives Hors-série « Les Actes », 1, 41-60.
 Picoche J. 1992. *Précis de lexicologie française*, Paris, Nathan
 Riegel M., Pellat J., Rioul R. 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris PUF.